



Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, Chaumont bénéficie d'un **cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie** est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roulot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, labellisée **ville où il fait bon vivre**.

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'**offre culturelle déjà fournie** avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque les silos, le théâtre « le Nouveau Relax », le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts... **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Technicien voirie et espaces publics (H/F)

(Catégorie B – Filière technique)

(Activité à hauteur de 70% pour la Ville de Chaumont)

Lieu d'affectation : Chaumont

Au sein de la Direction de l'Aménagement Urbain et de la Mobilité et, sous l'autorité du chef de service, vous coordonnez l'exécution des chantiers de travaux neufs et d'entretien, réalisez les études préalables et les études de conception des projets de voirie et d'espaces publics. Pour cela, vous aurez pour principales missions :

1/Planification, coordination et contrôle des chantiers de modernisation et d'entretien de la voirie et des espaces publics, notamment pour la Ville de Chaumont :

- préparer et organiser en lien avec les entreprises les chantiers en maîtrise d'œuvre interne,
- suivre et contrôler quotidiennement la bonne exécution des travaux (respect des règles de l'art, sécurité, signalisation, ...) et en contrôler la qualité,
- rédiger les comptes rendus de réunion, les pièces techniques des marchés de travaux d'entretien et réaliser des constats contradictoires,
- assurer le suivi du budget et maîtriser les coûts,
- participer aux réunions techniques en phase de conception au sein du service,
- faire les propositions pour l'élaboration des programmes annuels d'entretien,
- procéder à l'exécution administrative et financière des marchés d'entretien,
- assurer la direction technique des travaux d'entretien,
- participer activement au recensement de la base de données « voirie » sur SIG et AS-TECH et mettre à jour le « carnet de santé » du patrimoine,
- participer aux visites de suivi des ouvrages d'art et assurer la préparation et le suivi des travaux d'entretien courant et spécialisé.

2/Réalisation d'études préalables et d'études de conception de voirie et d'espaces publics :

- prendre en compte les orientations stratégiques en investissement et en entretien des espaces publics et les décliner opérationnellement : partage de la voirie, prise en compte des modes doux, apport de la végétalisation en milieu urbain,
- établir un diagnostic d'un espace public (état, usage, fonctionnement, sécurité, ...),
- exploiter les informations disponibles sur SIG,
- mettre en évidence les contraintes techniques conditionnant la faisabilité des projets,
- consulter les partenaires et gestionnaires de réseaux,
- dresser des esquisses, plans ou schémas de principe aux différents stades des projets,
- rédiger les pièces techniques (BPU, DQE et CCTRP) des marchés de travaux,
- analyser les offres des entreprises,
- participer en appui aux élus aux réunions publiques.

3/Coordination des travaux des concessionnaires :

- pilote et assurer la coordination des travaux sur le domaine public routier,
- élaborer le programme annuel en lien avec les concessionnaires et exploitants (Enedis, GRDF, Orange, ...),
- assurer le suivi administratif et technique,
- rédiger les permissions et les autorisations de voirie.

Profil : De formation supérieure (BAC+2/3) en Génie Civil - spécialité travaux publics et/ou justifiant d'une expérience similaire, vous connaissez les techniques et les principales réglementations en matière de maîtrise d'ouvrage public et de marchés publics.

Doté(e) de capacités relationnelles et au travail en équipe sur une fonction transversale, vous maîtrisez l'informatique. Rigoureux(euse), vous alliez l'esprit de synthèse et d'analyse à des qualités d'expression écrites et orales.

Votre capacité à gérer des projets faisant intervenir des champs de compétences différents (génie civil, pompage, réseau,...) est un atout supplémentaire.

Permis B indispensable.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

Horaires de travail du lundi au vendredi selon règlement intérieur en vigueur dans la collectivité.

Rémunération selon profil. Minimum mensuel de 1836.20 euros bruts. Ajustable selon expérience.

Pour les contractuels, contrat d'une durée de 3 ans.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, ...

Astreintes.

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV) **avant le 20 septembre 2024** à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : contactez Monsieur ANCELOT Michaël, Directeur de l'Aménagement Urbain et de la Mobilité, au 06.48.02.03.56 ou par mail à mancelot@agglo-chaumont.fr

Dans le cadre de la mise en place du RGPD, vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.